

## Aide compétences territoriales (L1...)

Par **Ritsu**, le 21/10/2015 à 18:51

Bonsoir;

Je suis en L1 et je voulais avoir quelques précisions sur l'implantation géographique des juridictions.

Si j'ai bien compris il y a: - 1 TGI ou plus par département  
- un TI et un T de proximité par ville?

Et je demandais comment sont répartis les tribunaux d'exception.

Merci! :)

Par **Emillac**, le 21/10/2015 à 19:41

Bonjour,  
C'est quoi, pour vous, "des tribunaux d'exception" ???